Décembre 2024 Numéro 1

Adoption

Les débuts journalistiques de Liam Guigues

REPORTAGE

DES ADOPTÉS SEULS DANS LEUR RECHERCHE AUX ORIGINES

INTERVIEW

UN ADOPTÉ À LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

TOP 5

5 CONSEILS POUR RETROUVER SES PARENTS DE NAISSANCE

8 99197 91020 5

DECEMBRE 2024 - N°1 - 0€ - FRANCE MÉTROPOLITAINE
FONDATEUR : LIAM GUIGUES - DIRECTEUR : LIAM GUIGUES

Sommaire

L’éditorial
Le début d’un travail journalistique sur l’adoption 1

Des adoptés seuls dans leur recherche aux origines
L'aide quasi-inexistante des pouvoirs publics conduit des personnes adoptées à entreprendre seules leurs recherches 2

Adoptions internationales : des dérives avérées
« Un rapport choc, produit par deux historiens et publié lundi 6 février, s'interroge sur le caractère "systémique" des irrégularités qui ont perduré dans une vingtaine de pays, pendant plus de trente ans » .. 3

Pas de reconnaissance officielle des adoptions illégales
Le gouvernement belge l'a fait en 2022. En France, rien d'officiel n'a été acté 4

La qualification onusienne des adoptions internationales illégales comme crimes contre l'humanité
En 2022, l'ONU reconnaît dans certains cas les adoptions illégales comme crimes contre l'humanité. La déclaration pose des objectifs pour traiter les manquements passés 5

Des résultats scolaires moins bons liés aux troubles de l'attachement
La fragilité des liens d'attachement dans la population adoptive expliquerait leurs difficultés scolaires ... 6

Conseil National de l'adoption du 11 octobre 2024 : aucune garanties annoncées par la ministre de l'enfance Agnès Canayer
Rien de concret pour l'adoption ! 7

Un adopté à la recherche de la vérité
Interview de Liam Guigues 8

L'exposition à ne pas rater pour comprendre l'adoption
Laure Badufle nous présente son vernissage. Sa relation avec la France et la Corée du Sud constitue son fil conducteur 10

5 conseils pour retrouver ses parents de naissance
Aurélien Malnoury, français et adopté international au Vietnam, avait entrepris un voyage pour connaître sa filiation. Il nous délivre ses conseils pour retrouver ses parents de naissance 11

Portrait de Mathilde Alais
Journaliste culture et adoptée internationale, un parcours exceptionnel et un combat touchant 13

L'ÉDITO

Le début d'un travail journalistique sur l'adoption

Chères toutes, cher tous,

Je suis ravi de vous présenter mon tout premier magazine consacré à l'adoption. Vous le savez, l'adoption est un sujet qui me tient particulièrement à coeur car je suis moi-même adopté international. Je considère qu'il s'agit d'un sujet de société qui mérite d'être traité et diffusé au grand public.

Depuis octobre 2024, j'ai repris mes études en mastère 1 de journalisme à l'ISFJ de Paris. Depuis décembre 2024, j'ai débuté une alternance au sein de CNews.

J'ai eu mon déclic en mars 2023, alors que j'étais en formation à l'École Nationale des Finances Publiques (ENFiP) de Clermont-Ferrand. Je ne pensais pas qu'à 25 ans, ce sujet personnel allait me revenir ainsi.

J'ai donc assumé une reconversion professionnelle, d'inspecteur des finances publiques stagiaire à journaliste. En septembre 2023, j'ai eu la chance de découvrir en présentiel l'association Voix d'adoptés. Depuis, je suis bénévole.

Ceux qui me suivent sur les réseaux sociaux, qui ont eu l'occasion de me parler ou m'ont vu dans la « vraie vie », savent toute ma détermination et mon engagement sur le sujet.

Les chantiers lancés par les pouvoirs publics sont immenses, vous ne pouvez pas imaginer la complexité du dossier. Quant aux associations, je vois beaucoup d'énergies positives déployées par des bénévoles sur leur temps libre. C'est à saluer.

Alors, l'aventure continue ?

Par Liam GUIGUES

Des adoptés seuls dans leurs recherches aux origines

Par Liam GUIGUES

L'aide quasi-inexistante des pouvoirs publics conduit des personnes adoptées à entreprendre seules leurs recherches.

LEUR DÉCISION est souvent le fruit d'une réflexion sur plusieurs années. Le besoin peut être présent. Ils veulent connaître leur filiation, se demandant « Qui sont mes parents ? » et même plus, « Ais-je des frères et sœurs ? Qui sont mes cousins ? Mes grands-parents ? ». D'autres aspirent à découvrir leur pays de naissance. Chaque situation étant propre à l'histoire de la personne, les difficultés sont variables. Si les motivations sont diverses, le phénomène s'accentue.

Qu'est-ce qui les encourage à sauter le pas ? Des adoptés l'ayant déjà fait témoignent par écrits et sur les réseaux sociaux. Certains ont ce besoin viscéral d'enfin connaître la vérité sur leur histoire. Il faut dire que certains ont des suspicions, dès lors que leurs adoptants n'ont pas fait preuve d'une totale transparence. Certaines associations se sont développées ces vingt dernières années et les encouragent à entreprendre une recherche des origines.

Mais que font les pouvoirs publics ?

Premier obstacle : il faut déjà avoir connaissance de leur existence. Et rares sont ceux qui savent qui solliciter. Entre le centre national d'accès aux origines personnelles (CNAOP), la mission de l'adoption internationale (MAI), l'aide sociale à l'enfance (ASE) et tant d'autres, qui contacter ? Les 28 recommandations formulées dans le rapport interministériel de 2024 sur les adoptions illicites ont conduit à des orientations, certes. La ministre de l'enfance Agnès Canayer a repris les engagements de Sarah El Haïry. S'il est envisagé de créer un « guichet unique », les modalités d'application du projet n'ont pas encore été annoncées.

Adoptions internationales : des dérives avérées

Par Liam GUIGUES

Le rapport interministériel de 2023.

« Un rapport choc, produit par deux historiens et publié lundi 6 février, s'interroge sur le caractère "systémique" des irrégularités qui ont perduré dans une vingtaine de pays, pendant plus de trente ans ».

DES HISTOIRES LOURDES À ASSUMER, résultat de pratiques illicites. Les faits ont été identifiés. Il est question de kidnapping et d'enlèvements d'enfants, de fausses déclarations de naissance, de vols, d'achat et de ventes, de séparation forcée ou de pression sur les mères célibataires aboutissant à des abandons forcés. De quoi provoquer l'incompréhension et l'indignation chez certaines personnes adoptées. Le doute est posé. Et certains découvrent au cours de leurs recherches leur vraie histoire. Même son de cloche chez les adoptants, pour certains trompés, n'ayant conscience de contribuer à des trafics d'être humains.

En cause, des organismes d'adoption défaillants. On pensera récemment à l'association Rayon de soleil de l'enfant étranger (RDSEE) dont les habilitations ont été retirées par le Quai d'Orsay en 2022 ou encore à l'ONG Arche de Zoé, condamnée en 2016 en dernière instance pour avoir planifié l'enlèvement d'une centaine d'enfants au Tchad. Parfois, les circonstances ne sont pas formellement établies. Et les parties prenantes ne souhaitent pas nécessairement chercher la vérité. Le temps accordé serait beaucoup trop conséquent, sans garanties d'y parvenir.

Sarah El Haïry, Ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles.

Pas de reconnaissance officielle des adoptions illégales

Par Liam GUIGUES

Le gouvernement belge reconnaît officiellement les adoptions illégales.

Le gouvernement belge l'a fait en 2022. En France, rien d'officiel n'a été acté.

RECONNAÎTRE LES MANQUEMENTS DU PASSÉ, c'est ce qu'ont demandé des associations d'adoptées. Dans le communiqué de presse du 14 mars 2023 du ministère de l'enfance, on peut y lire « *le Gouvernement reconnaît qu'il y a eu des manquements collectifs dans la protection due aux enfants et qu'ils ont pu avoir des conséquences jusqu'à leur vie d'adulte* ».

Face à ses responsabilités, le gouvernement joue la montre. Il semble même tout bonnement ignorer le sujet. Il ne fait pas l'objet d'une priorité par les ministres de l'enfance qui se succèdent. Les faits sont pourtant désormais explicités. En 2023, les historiens Yves Denéchère et Fabio Macedo publient une étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France. Elle précède la publication du rapport interministériel de 2024.

Pas d'annonce au Parlement

L'Histoire se répète. Au conseil des ministres, le sujet n'est toujours pas à l'ordre du jour. Le Gouvernement Barnier priorise sur les sujets brûlants. Le traitement du passé constitue un des trois dossiers de travail du Conseil National de l'Adoption, instance consultative « *chargée d'émettre des avis et de formuler toutes propositions utiles relatives à l'adoption, y compris l'adoption internationale, et dans le cadre d'une consultation sur les mesures législatives et réglementaires prises en ce domaine* ». Ses productions dépendent de l'aval de l'exécutif. Le secteur de l'enfance en crise, l'adoption ne saurait constituer la priorité à traiter du ministère à moins d'une volonté forte. Pendant ce temps, les associations s'impatient du silence des institutions.

Drapeau de l'Organisation des Nations Unies.

La qualification onusienne des adoptions internationales illégales comme crimes contre l'humanité

En 2022, l'ONU reconnaît dans certains cas les adoptions illégales comme crimes contre l'humanité. La déclaration pose des objectifs pour traiter les manquements passés.

LE PIRE DES CRIMES INTERNATIONAUX pourrait également concerner des adoptions illégales. Depuis décembre 2021, le CED a mobilisé plusieurs organes d'experts des Nations Unies pour étudier la question : le Comité des droits de l'enfant, le Comité des disparitions forcées ; le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ; la rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants ; la Rapporteuse spéciale sur la traite des être humains, en particulier des femmes et des femmes ; le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la réparation et des garanties de non répétition (sur la justice transitionnelle). Le projet de déclaration conjointe a été adopté en septembre 2022.

Objectifs et valeur ajoutée de la déclaration conjointe

Elle construirait une approche commune sur les plans normatif et opérationnel entre les différents mandats concernés. Il serait question de fournir des directives et des bases communes pour la coopération avec les États et la mise en œuvre des procédures (rapports, visites, plaintes...).

Elle préciserait les obligations internationales des États en la matière sur la base de divers instruments applicables directement ou indirectement ou partiellement. Elle aiderait les États à construire leur propre approche de la question, par exemple à l'occasion de la création d'une commission d'enquête, d'un programme d'assistance et de réparation pour les victimes ou l'adoption d'une législation sur le sujet.

Elle servirait de guide pour les victimes sur les normes applicables et les mécanismes à saisir. Elle faciliterait l'accès par les victimes aux organes de protection et à leurs procédures, faciliterait la présentation de cas représentatifs, servirait d'instrument de plaidoyer pour aller plus loin sur le plan international.

Liam GUIGUES

Des résultats scolaires moins bons liés aux troubles de l'attachement

La fragilité des liens d'attachement dans la population adoptive expliquerait leurs difficultés scolaires.

LES LIENS D'ATTACHEMENT se constituent au début de vie des individus. Les troubles de l'attachement sont déductibles de faits critiques sur la population des adoptés. L'étude scientifique d'Enfance & Familles d'Adoption (EFA) de 2015 s'intéresse au devenir des jeunes ayant grandi dans une famille adoptive. 50% des adoptés, filles et garçons confondus, s'orienteraient en filière générale, pour 92% des non-adoptés. Le Docteur Daniel Rousseau, pédopsychiatre en Maine et Loire, indique que seulement 15% des pupilles de l'État obtiendraient le brevet des collèges.

Les coûts humains sont désastreux. ⅓ des pupilles seraient des inadaptés sociaux à l'âge adulte. Ces difficultés ont également un coût économique majeur. On compte 10 milliards de dépenses sociales dans l'enfance par an.

Quels facteurs clefs ?

Les difficultés seraient le résultat d'expériences adverses endurées pendant l'enfance. Elles atteindraient le développement psychique et émotionnel. Il peut être question de stress chronique, d'abus physique, d'abus psychologiques, de maladies mentales d'un parent, d'exposition à des violences domestiques, à l'exposition à la drogue, à la toxicomanie parentale, des négligences de soins, d'abus sexuels.

Liam GUIGUES

Conseil National de l'adoption du 11 octobre 2024 : aucune garanties annoncées par la ministre de l'enfance Agnès Canayer

Rien de concret pour l'adoption !

Un dossier sous-médiatisé qui traîne depuis 20 ans. La dissolution du gouvernement Attal a fragilisé la continuité des travaux entamés.

En poste depuis le gouvernement Barnier, Agnès Canayer était très attendue par les acteurs de l'adoption. Surtout que l'assemblée générale du Conseil National de l'Adoption, du vendredi 11 octobre 2024, constituait des occasions trop rares. Il était question de faire un bilan des travaux engagés lors de la dernière assemblée de mars 2023.

Alors que les parties ont joué le jeu en participant aux trois groupes de travaux - l'un sur le traitement du passé, l'autre sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre et le dernier sur la formation des professionnels - rien de décisionnel n'a été formellement acté sur les 28 recommandations formulées en amont.

Avec une heure de présence seulement, la ministre a tout juste eu le temps de prononcer un discours de présentation.

Manquant alors de montrer sa compréhension du sujet, il s'en est suivie une simple prise en notes des diverses questions des intervenants, sans débats et surtout, sans réponses ni engagements de la ministre. Alors que David HAMON de Racines Coréennes a bien rappelé la gravité des enjeux, les autres associations, non présentes au Conseil, n'ont eu aucun retour ni communiqué.

Ce constat est glaçant. Les associations d'adoptées seraient en réalité encore trop rarement consultées et surtout, décisionnaires.

Liam GUIGUES

Agnès Canayer, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, chargée de la Famille et de la Petite Enfance.

UN ADOPTÉ À LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

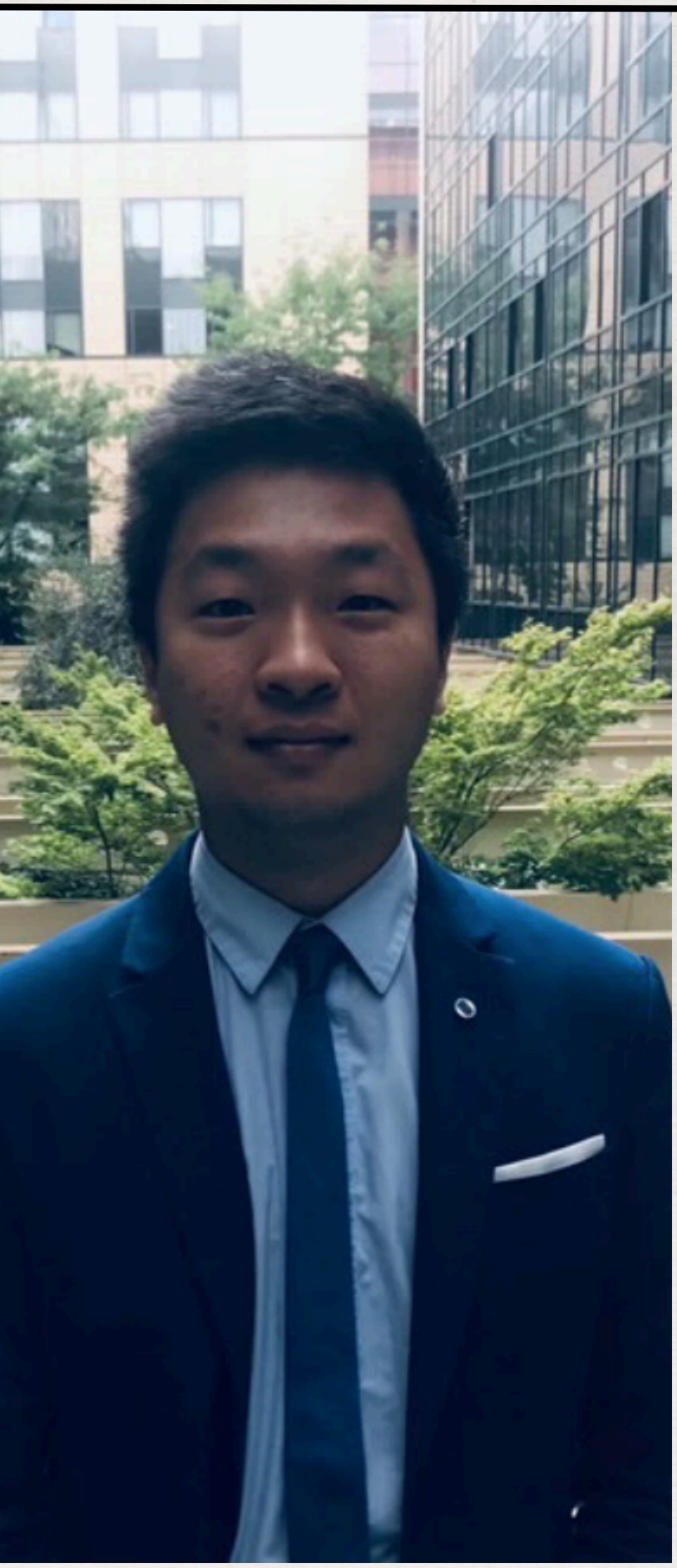

Liam GUIGUES à la douane française de Montreuil.

Par Romain Velly

Explorer ses origines, c'est souvent plonger dans une quête personnelle, mêlée d'émotions fortes et de défis. Pour Liam Guigues, un adopté, la réflexion sur ses racines a toujours été présente. Mais c'est en mars 2023 qu'un véritable déclic s'est produit, marquant le début d'un cheminement plus concret. Entre recherches sur internet, engagement associatif et volonté de concilier sa passion pour le journalisme, avec un sujet aussi intime qu'universel, ce récit nous invite à comprendre les enjeux, les obstacles et la force intérieure qui animent celles et ceux en quête de vérité sur leur adoption.

À quel moment avez-vous commencé à vous poser des questions sur vos origines et sur les circonstances de votre adoption ?

Je dirais que c'est une question qui m'a toujours interrogé, parfois consciemment, parfois inconsciemment, et c'est vraiment depuis mars 2023 que j'ai eu un déclic.

Pourquoi ce déclic à cette période-là en particulier ?

J'étais en formation à l'école nationale des finances publiques (ENFiP) à Clermont-Ferrand. Je me sentais très mal et ses questionnements sont revenus. J'ai pleuré.

Quelles recherches avez-vous menées jusqu'à présent pour en savoir plus sur vos parents biologiques ?

La première chose que j'ai fait c'est de chercher toutes les informations sur internet. Là, j'ai vu qu'il y avait des associations en France. J'ai contacté le président de l'association la Voix des adoptés. Depuis, je suis devenu bénévole.

Pour l'instant, avez-vous avancé sur votre dossier ?

Non, sur mon dossier personnel, je n'ai pas avancé. Pourquoi ? Parce que je dois aussi travailler. Il y a beaucoup de gens qui me disent de faire mes recherches, mais il faut de l'argent et du temps. Donc, j'ai réfléchi, je me suis dis que le milieu journalistique et les médias allaient grandement m'aider. Autant concilier l'utile à l'agréable. La passion parce que le journalisme, c'est quelque chose que j'apprécie. J'ai réussi à trouver peut-être une manière de professionnaliser un sujet qui n'est pas connu mais qui présente un très grand intérêt.

Qu'est-ce qui vous pousse à vouloir connaître la vérité sur votre adoption, même si cela signifie peut-être découvrir des faits douloureux (pratiques illicites) ?

Il y a tellement de raisons que je ne pourrais pas toutes les dire. Par exemple, l'accès aux antécédents médicaux, parce que quand on est adopté international, on ne sait pas. C'est déjà une injustice dans la vie. Ça permet également de savoir pourquoi, qu'est ce qu'il s'est réellement passé. Enfin, je dirais que maintenant, comme j'ai connaissance des sujets politiques qui touchent à l'adoption, cela renforce sa motivation. J'ai rencontré plus de 50 personnes adoptées, de tous les continents, qui m'ont raconté que eux ils l'ont fait. Alors si eux l'ont fait, pourquoi pas moi ?

Si vous deviez découvrir que votre adoption est un produit de pratique illicite, cela impacterait-il votre vision de vous-même ?

Je me prépare psychologiquement, parce que savoir une vérité qui est cruelle, qu'on est peut-être issu d'un trafic, c'est horrible. Mais je pense avoir les épaules. Pour moi, la vérité est importante, et le fait d'avoir fait fait des études de droit, fait que je suis particulièrement attaché à ce que les droits des individus soient respectés et le droit d'accès aux origines en fait partie. C'est quasiement un combat sociétal que je mène.

Quel message souhaiteriez-vous adresser aux personnes qui se trouvent dans une situation similaire à la vôtre, c'est-à-dire en quête de leurs origines et de la vérité sur leur adoption ?

Faites-le. C'est totalement légitime parler,. Rapprochez vous des structures, parlez en à d'autres adoptés. Vous devez passer par des moyens les réseaux sociaux. Ne pensez pas au jugement de vos parents. Faites-vous passer en premier. C'est pour vous que vous le faites.

L'exposition à ne pas rater pour comprendre l'adoption

Laure Badufle nous présente son vernissage. Sa relation avec la France et la Corée du Sud constitue son fil conducteur.

Souvent, Laure donne de ses nouvelles. Cette fois-ci, on la retrouve à Paris, à la galerie à The Muisca Art Space. Un public de tout horizon y était convié. La dernière fois, le grand public a découvert sa vie par le film qui lui avait été consacré, Retour à Séoul (2022). On croit la connaître mais elle réussit systématiquement à nous surprendre et à renouveler encore plus son expression artistique.

Aussi n'est-on pas surpris des adoptés de toute origine affluer, curieux et enchantés qu'on traite du sujet. Il est vrai que les expositions consacrées à l'adoption, raisonnant avec leurs propres histoires personnelles, sont rares. Il fallait, se dit-on, du courage, une part de colère et un mépris envers les clichés habituels de l'adoption, pour exposer de façon grave mais remarquable sa propre histoire. Il fallait une prédisposition rare pour véhiculer subtilement et conjointement ses racines coréennes et ses liens de filiation.

On découvre une sélection encore jamais exposée de ses peintures et photographies. Sur le plan de la technique, c'est remarquable. Son travail plastique combine l'aquarelle et l'écriture autour de thèmes récurrents tels que la mémoire, la disparition, l'imaginaire et la transcendance. Elle utilise la fréquence et la musicalité des couleurs comme principe d'activation émotionnelle, des cartographies spatio-temporelles pour explorer des héritages pluriels, ainsi que des effets de miroir et des superpositions comme expression d'identités hybrides.

Reconnecter avec son pays d'origine

De loin, ces œuvres font penser à des éléments du quotidien d'un Sud-coréen. Elle nous projette, en pleine face, une culture asiatique dont on ne connaît quasiment rien. De près, des détails nous font découvrir son histoire personnelle. Cette diversité artistique, réunie dans deux salles, nous plonge dans son parcours de vie singulier, tiraillé entre ses deux cultures, française d'adoption et sud-coréenne redécouverte bien des années dans son parcours. Un voyage qu'elle ne manque pas de nous faire explorer visuellement.

Adoptée internationale de Corée du Sud, née Park Areum (박아름) à Jinju (진주시 경상 남도) en Corée du Sud et renommée Laura Badufle suite à son adoption, elle dirige le rajavtarstudio. Elle est artiste pluridisciplinaire et musicienne. Le film Retour à Séoul (2022) de Davy Chou est directement inspiré de sa propre histoire. Mais c'est un grave accident de voiture qui conduit Laure a trouver une nouvelle forme d'expression par l'art, élargissant ainsi son exploration créative.

Jumelle Gomoosin collective.

5 conseils pour retrouver ses parents de naissance

Publié par Liam GUIGUES

Aurélien Malnoury, français et adopté international au Vietnam, avait entrepris un voyage pour connaître sa filiation. Il nous délivre ses conseils pour retrouver ses parents de naissance.

Les adoptés internationaux sont nombreux à ne pas savoir la vérité sur les circonstances de leur naissance. Liam Guigues, Vice-président de l'association Voix d'adoptés, qui a rencontré de nombreux adoptés depuis le début de son mandat, va à la rencontre de personnes adoptées qui ont entrepris une recherche des origines pour retrouver leurs parents de naissance. Aurélien Malnoury nous présente ses précieux conseils pour y parvenir.

Aurélien Malnoury quand il a rencontré sa maman de naissance au Vietnam.

1 - Retourner dans son pays d'origine : le premier pas incontournable

Un voyage dans le pays natal peut être déterminant pour enclencher ses recherches. Avant de partir, il faut se préparer minutieusement. Il faut rassembler les documents liés à votre adoption, mobiliser votre réseau familial ou des contacts locaux pour bénéficier d'un soutien logistique et émotionnel. Certaines adoptions peuvent avoir été réalisées dans des conditions complexes, dont certaines sont illégales comme l'attestent l'étude historique de l'historien Yves Denéchère de 2022.

2 - Apprendre la langue et comprendre la culture locale

Aurélien Malnoury conseille de se familiariser avec la langue de son pays d'origine et les spécificités culturelles, ce qui permettra de mieux interagir sur place. Il s'agit de comprendre les normes culturelles. Par exemple, au Vietnam, l'adoption est parfois taboue. Cette sensibilité peut influencer la manière dont les familles biologiques réagissent à vos démarches. Adoptez aussi des pratiques respectueuses. Certaines méthodes, comme la diffusion massive de flyers, peuvent être mal perçues dans certains contextes.

3 - Utilisez les outils numériques et les médias avec précaution

Les réseaux sociaux et les médias peuvent amplifier vos recherches, mais ils doivent être utilisés avec discernement. Ne dévoilez pas toutes vos informations personnelles pour protéger votre identité. Vérifiez chaque donnée obtenue via des sources fiables pour éviter les fausses pistes, comme des imposteurs se faisant passer pour des proches biologiques.

4 - Utilisez les tests ADN

Les plateformes génétiques comme MyHeritage ou Ancestry offrent des pistes intéressantes, mais elles présentent aussi des limites. Les données ADN peuvent être vulnérables au piratage ou à des usages non éthiques par des entreprises privées. Certains proches biologiques peuvent refuser ces tests pour des raisons culturelles ou personnelles.

5 - Anticiper les coûts et confronter ses attentes à la réalité

La recherche des origines peut engendrer des frais significatifs. Engagez des détectives privés ou utilisez des services spécialisés, qui peuvent coûter jusqu'à 1 000 € pour un pays comme le Vietnam. Explorez les alternatives gratuites, comme les bénévoles locaux, en étant prêts à rembourser leurs frais de déplacement. Soyez préparé à découvrir une réalité différente de vos attentes : certaines familles biologiques vivent dans la précarité, et le choc émotionnel peut être important.

Portrait de Mathilde Alais

Journaliste culture et adoptée internationale, un parcours exceptionnel et un combat touchant

Publié par Liam GUIGUES

À l'occasion du mois des adoptés, la journaliste culturelle Mathilde Alais s'est confiée à ILA magazine sur son parcours d'enfant adopté. Elle y a évoqué les principales difficultés auxquelles elle a été confrontée, ainsi que la difficulté à entreprendre des recherches sur ses origines.

- Quels sont vos motifs pour évoquer le sujet de l'adoption ?

Je suis une enfant née en Bulgarie. J'ai été adoptée à l'âge d'un an et demi par des parents français. Actuellement, j'embrasse la carrière de journaliste culture. Concernant l'adoption, je voulais briser l'omerta par rapport aux réelles difficultés qu'un enfant adopté est confronté tout au long de sa vie. Cela peut être tant au niveau émotionnel, dans notre rapport par rapport à l'autre, ou encore les violences et le degré de toxicité que peut avoir l'entourage. Au niveau de la société, nous pouvons constater la faille d'un système. Nous observons qu'il y a un manque cruel de suivi des adoptés.

Mais je tiens à dire que si je témoigne, ce n'est pas que pour moi. Cela va au-delà de ma propre personne. Nous sommes nombreux, et je mesure que certaines personnes ne peuvent pas s'exprimer. Or, les personnes adoptées sont les plus à même à expliquer les violences qu'elles ont vécues. Pour certains, cela peut être la blessure encore présente en eux suite à leur abandon de naissance. Pour d'autres, leur souffrance provient du déracinement qu'ils ont eu avec leur culture d'origine. Je pense que l'idéal serait de sensibiliser les parents sur l'ensemble de ces thématiques.

- Nous remarquons qu'il n'y a pas beaucoup d'enfants lors de commissions de travail sur le sujet, alors que cela les concerne directement. Qu'en pensez-vous ?

Nous avons un rôle à jouer. Nous sommes les mieux placés pour savoir de quoi on a besoin. Par exemple, je pense au fait qu'il devrait y avoir une structure, comme une maison, où l'on pourrait bénéficier d'une aide psychologique et émotionnelle. Aussi, la recherche des origines est très difficile à entreprendre seul. Je pense qu'il devrait exister des services pour nous aider dans nos recherches.

« Quand on parle d'origines, il est important de rappeler que ce n'est pas qu'une séparation avec notre famille biologique, mais aussi avec notre pays de naissance. »

- Pouvez-vous relater votre vision sur l'adoption ?

D'abord, il faut resituer le contexte et avoir une vision d'ensemble. Il y a une baisse accrue des enfants adoptés à l'international. Avant, près de 1000 enfants étaient confiés en France. En 2023, je crois qu'on en est à 232 adoptions internationales.

Ensuite, le phénomène de l'adoption internationale fait l'objet d'un encadrement législatif au niveau international. Il existe une Convention de la Haye du 29 mai 1993 qui pose des principes directeurs pour encadrer l'adoption.

Dans les faits, le phénomène de l'adoption à l'international a déraciné bon nombre d'enfants de leurs origines. Quand on parle d'origines, il est important de rappeler que ce n'est pas qu'une séparation avec notre famille biologique, mais aussi avec notre pays de naissance. Une fois que l'enfant est adopté, celui-ci peut être confronté à un contexte social et économique difficile. Certains nous rappellent que nous venons d'ailleurs. Cela se traduit par le racisme que nous pouvons subir, cela dès notre plus jeune âge.

- D'après vous, quelles devraient être les mesures que les pouvoirs publics devraient mettre en place ?

L'encadrement de l'adoption doit être renforcé. Il existe déjà de bonnes choses, mais nous pouvons faire mieux. Les idées d'amélioration sont nombreuses : par exemple, il faudrait nous aider à rechercher nos parents biologiques si nous le souhaitons, avoir accès à nos informations essentielles, même si nous sommes nés sous X ; pourquoi pas mettre en place une maison des origines ? Disposer d'un service qui nous traduirait nos papiers essentiels, etc.

Mais si certaines choses peuvent déjà être menées par les adoptés eux-mêmes, trouver des informations se révèle encore plus difficile, lorsqu'on est né sous X, car notre maman a refusé de donner son identité. Là se pose la question financière. C'est un problème, car cela coûte de l'argent. Or, tout le monde ne peut pas recourir à ces services. Par exemple, nous devons payer nos voyages pour retourner sur nos lieux de naissance, recourir à des détectives. À titre personnel, j'ai eu recours à un détective privé, et il m'a dit que cela serait difficile pour moi de retrouver mes parents. Ce sont des questions internationales. Dans mon pays d'origine, la recherche des parents biologiques est interdite.

« Si certaines choses peuvent déjà être menées par les adoptés eux-mêmes, trouver des informations se révèle encore plus difficile, lorsqu'on est né sous X. »

Certains adoptés témoignent du fait que c'est mieux si l'adoption est faite au niveau national. Cela éviterait le phénomène de déculturation. Je crois que l'on assiste déjà à une prise de conscience des États, car ils limitent le phénomène. Aussi, cela contribuerait à diminuer les dérives liées au trafic d'enfant. Il existe des cas de kidnapping par exemple.

Parfois, il peut y avoir le poids que nous fait porter notre pays d'accueil. Parce qu'on est adopté, on doit réussir socialement. On nous dit parfois que, parce qu'on a été « sauvé », on ne devrait pas nous plaindre. Certes, nous bénéficions d'une éducation, je le reconnais. Mais quel en est le prix si c'est pour subir du racisme ?

- Pourquoi la recherche des origines apparaît-elle essentielle pour certains adoptés ?

La recherche des origines est nécessaire pour certaines personnes. Les adoptés portent en eux une quête de leur propre personne. Lorsqu'on sait d'où l'on vient, il est plus facile de savoir où l'on va. Notre début de vie a été chaotique et nous manquons de réponses dessus. Une solution pour aller mieux serait de comprendre, et donc connaître nos histoires. Tout est corrélé. D'où le fait que le mal-être lié à l'adoption peut être fréquent. Surtout, il faut comprendre que chercher à connaître son histoire, c'est s'exposer au fait d'entendre des choses difficiles. Par exemple, le fait d'apprendre que l'on est issu d'un viol. Il faut être prêt à entendre des histoires désastreuses nous concernant.